

Intitulé de l'UE	Méthodologie du service social 6
Section(s)	- (5 ECTS) Bachelier: assistant social FC

Responsable(s)	Heures	Période
Didier DE GAUQUIER Thierry GLARNER	55	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Méthodologie fondamentale du service social 3	30h	Thierry GLARNER
Méthodologie individuelle 2	25h	Didier DE GAUQUIER

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Méthodologie fondamentale du service social 3 : 30h de théorie
Méthodologie individuelle 2 : 25h de théorie

Langue d'enseignement
Méthodologie fondamentale du service social 3 : Français
Méthodologie individuelle 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
<p>Les UE de « Méthodologie » sont pré-requises les unes aux autres.</p> <p>Il faut donc réussir les différentes UE « Méthodologie » de DC pour avoir accès à celles de MC et ensuite à l'UE de FC.</p>

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES

Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

- Etablir une communication professionnelle
 - Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
 - Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
 - Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
 - Adopter le langage professionnel du secteur
 - Rédiger, synthétiser et argumenter
- Interagir avec son milieu professionnel
 - Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
 - Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
 - Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
 - Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
 - Construire son identité professionnelle
 - Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - Exercer un jugement professionnel.
 - Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
 - Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - Construire un regard critique
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
 - Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale
 - Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
 - Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
 - Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
 - Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
- Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés
 - Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
 - Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

Définir les différences entre institution et organisation, identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies.

Comprendre les enjeux sociétaux à partir de l'analyse institutionnelle.

Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.

Construire un regard critique, interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement en vue de prendre des décisions responsables.

Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Contenu de l'AA Méthodologie fondamentale du service social 3

Travailler en tant qu'assistant social dans un service social, c'est travailler dans une organisation qui met en œuvre des valeurs institutionnelles que les membres de cette organisation ont intégrées.

Le cours a pour objet de comprendre ce que signifie ces différentes notions que sont l'organisation, l'institution, l'institué, l'instituant, l'institutionnalisation et le vocabulaire spécifique qui accompagne ces différents concepts.

Les principes de l'analyse institutionnelle sont ensuite développés pour amener les étudiants à comprendre comment la construction des normes sociales, érigées à partir de valeurs communes, est une construction sociale, humaine, qui a des implications fortes, en termes d'idéologie, d'élaboration des rapports sociaux, de contrôle social, etc. et surtout des implications particulières dans le travail social.

Les étudiants sont amenés à utiliser des situations vécues en stage pour les analyser à partir des concepts vus au cours.

Contenu de l'AA Méthodologie individuelle 2

Distinguer:

- Les interventions en situation de crise.
- Les interventions dans l'approche socialisation.
- Les interventions dans l'approche modification du comportement.
- Les interventions dans l'approche psycho sociale.
- Les interventions dans l'approche fonctionnelle.
- Les interventions dans l'approche centrée sur la résolution du problème.
- Identifier le rôle de l'assistant(e) sociale dans quelques situations spécifiques (gérontologie, maltraitance,...).
- Intégrer les concepts en service social (l'empowerment, la résilience, l'inclusion sociale,...)

Méthodes d'enseignement

Méthodologie fondamentale du service social 3 : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, étude de cas

Méthodologie individuelle 2 : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, étude de cas

Supports

Méthodologie fondamentale du service social 3 : syllabus, notes de cours

Méthodologie individuelle 2 : notes de cours, plan de cours, table des matières

Ressources bibliographiques de l'AA Méthodologie fondamentale du service social 3

Hess R. et Savoye A., 1993, L'analyse institutionnelle, in Que sais-je? n°1968, PUF, Paris

Saussois, J.-M. (s.l.d.), 2012, Les organisations, éd. Sciences Humaines, Auxerre

Une bibliographie complémentaire est donnée au cours.

Ressources bibliographiques de l'AA Méthodologie individuelle 2

du Ranquet M.(2006), Les approches en service social (intervention auprès des personnes et des familles), Edisem.

Présentation d'ouvrages spécialisés au fil du déroulement du cours.

Évaluations et pondérations

Évaluation

Évaluation avec notes aux AA

Pondérations	Méthodologie fondamentale du service social 3 : 55% Méthodologie individuelle 2 : 45%
Langue(s) d'évaluation	Méthodologie fondamentale du service social 3 : Français Méthodologie individuelle 2 : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Méthodologie fondamentale du service social 3 :	
<p>Examen oral 100%*</p> <p>L'étudiant doit répondre à 2 questions (liste prédéterminée), chaque question valant 10 points.</p> <p>Un temps de réflexion est laissé à l'étudiant.</p> <p>L'évaluation prend en compte la qualité du contenu de la restitution de la matière (75%) et le niveau d'expression (25%).</p> <p>* modalités identiques pour la seconde session.</p>	
Méthode d'évaluation de l'AA Méthodologie individuelle 2 :	
<p>Examen oral 100%*</p> <p>L'étudiant doit répondre à 2 questions (liste prédéterminée), chaque question valant 10 points.</p> <p>Les questions posées : Vrai ou Faux (et justification), questions ouvertes (impliquant un développement), de comparaison et fermées (impliquant une définition, un concept précis ou une date).</p> <p>Un temps de réflexion est laissé à l'étudiant.</p> <p>L'évaluation prend en compte la qualité du contenu de la restitution de la matière (75%) et le niveau d'expression (25%).</p> <p>Evaluation séparée avec une note pour cette AA car sont passées en revue les diverses approches en service social (contenu de l'AA très spécifique).</p> <p>* modalités identiques pour la seconde session.</p>	

Année académique : **2023 - 2024**